

Fléac

Contact

Journal municipal d'informations
JUILLET 2023 - N° 312



**Bonnes vacances
à toutes et tous !**

FLEAC
CHARENTE

Mairie de Fléac : ☎ 05 45 91 04 57 - ✉ mairie@fleac.fr - 🌐 www.fleac.fr - 📘 Mairie Fléac - 📷 [mairiefleac](https://www.instagram.com/mairiefleac)



SOMMAIRE

.....

03 - EDITO

04 - VIE COMMUNALE

- La vie du Conseil
- Point finances
- Unité de Valorisation Energétique (UVE)
- ECOCERT en cuisine
- Demandez Angela !
- Canicule
- Fibre Orange
- Collectif des Citoyens indignés - COCIP
- Rappel à propos des nuisances sonores
- Collecte Emmaüs
- Le Géronto'Challenge
- GrandAngoulême habitat

10 - RETOUR EN IMAGES

- Cérémonie du 8 mai
- Tapis rouge pour les services techniques
- Distribution des équipements tri déchets
- Gagnant du concours de dessins
- Inauguration des boîtes à livres
- Isolation des bâtiments communaux
- Rénovation des toilettes publiques
- Travaux école
- Fleurissement de la mairie
- Marché de Printemps

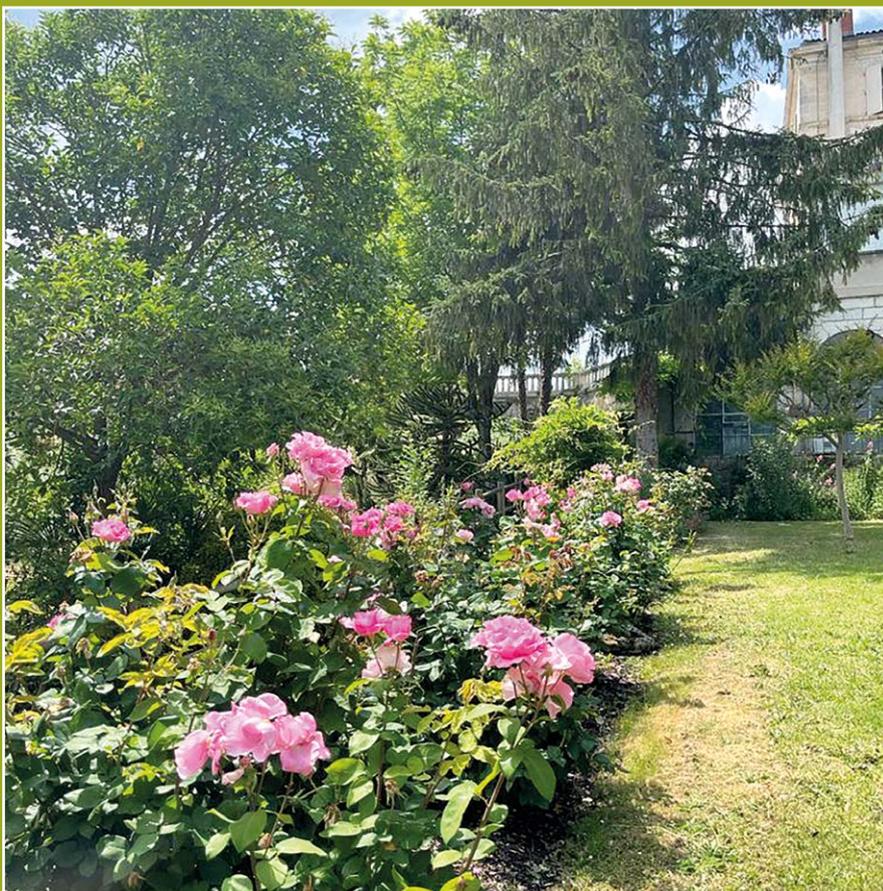
12 - VIE COMMUNALE

- CME – les jeunes conseillers ont du cœur
- CME – opération «Fléac propre»
- CME – Commémoration à la Braconne
- 16^{ème} Soirée en faveur de l'UNICEF
- Concert avec la chorale de Guez de Balzac
- La Flow Vélo

16 - VIE ASSOCIATIVE

- Un petit clin d'œil sur l'Association Art et Musique
- Dansedelam... Et si on dansait...
- Carnaval de la MJC
- Déclics'Events
- La Plume et le Masque
- La Fléacoise – Nordic Fléac
- Les Petites Marmottes
- Nordic Fléac : une belle rando à Archiac
- Les Jardins de Maia
- Club de sculpture sur pierre et de modelage en terre
- Journée intergénérationnelle – 19 avril 2023
- Tarot fléacois

20 - ÉTAT CIVIL - AGENDA - MOTS CROISÉS



Édito

✓ votre nouveau journal communal vient de vous être livré, avec le soleil, pour marquer l'entrée dans l'été, que j'espère le plus serein possible pour toutes et tous.

Placée sous le signe du dynamisme, notre vie communale aura tout pour vous séduire et embellir votre été. Vous pourrez flâner, randonner, pédaler sur nos sentiers pédestres, ou sur nos magnifiques bords de Charente, et profiter pleinement de ce bel environnement naturel ou patrimonial qui nous entoure. Oui, vous aurez tout ce qu'il faut pour passer d'agréables moments au cours de ces mois estivaux, agrémentés d'un programme varié d'animations et activités concocté par votre commune et par notre beau réseau associatif fléacois. Profitez-en largement ! Ce numéro nous offre aussi la possibilité de vous présenter notre budget 2023, un budget sain, que nous devons cependant encore plus maîtriser en cette période d'inflation galopante touchant l'ensemble des domaines de nos dépenses. Nous nous attellerons à poursuivre un déroulement prudent des projets, en adéquation avec cette nouvelle donne budgétaire.

Nous avons bien conscience que la hausse du coût de la vie impacte aussi notablement votre quotidien face au poids qu'elle représente sur votre budget personnel, c'est pourquoi nous continuerons à être à vos côtés pour vous accompagner dans les difficultés que vous pourrez rencontrer, quelles qu'elles soient.

Avec l'été vient aussi le moment des canicules, malheureusement, je sais pouvoir compter sur vous toutes et tous pour être attentifs les uns aux autres, et ne laisser personne dans l'isolement ou l'indifférence.

Très bel été à vous.

Bien solidairement,

Hélène Gingast



Fléac Contact

Journal municipal d'informations

Responsable de la publication : Hélène GINGAST

Responsable de la rédaction : Guillaume FREMINET

Conception graphique et impression : Agate Communication
Angoulême - 05 45 61 12 89 - agate.com@wanadoo.fr

Crédits photos : ville de Fléac, Flagrants Déclics, Déclics'Events, Guillaume FREMINET et Régis MOUHICA

Tirage : 2200 exemplaires sur papier PEFC (issu de forêts gérées)

Date de parution : juillet 2023
(janvier, avril, juillet et octobre)

Date de la commission information : 1^{er} jeudi du mois précédent les trimestres de parution. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission ou soient envoyés à l'adresse mail : fleaccontact@fleac.fr

Dépôt légal : n° 540



La vie du Conseil

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au château de Fléac le 22 mai 2023. Voici les principaux sujets votés en délibération :

1) POSE DE REPÈRES DE CRUES DANS LE CADRE DU PAPI D'INTENTION CHARENTE

A l'unanimité de suffrages exprimés par 22 voix pour, zéro contre et aucune abstention, le conseil a décidé **D'ACCEPTER** les termes de la convention pour la pose de repères de crues dans le cadre du PAPI d'intention Charente.

Ces repères de crues ont vocation à entretenir une mémoire «matérielle» des crues historiques, à sensibiliser la population au risque d'inondation et à faciliter la représentation spatiale du phénomène. La loi du 30 juillet 2003 (article 42) impose aux communes la mise en place de repères des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) dans les zones exposées.

Depuis le 8 février 2021, l'EPTB Charente assure la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention Charente. Ce programme répond aux enjeux du territoire et à la gestion intégrée du risque inondation. Il traite de l'ensemble des leviers d'actions : connaissance et conscience du risque, surveillance et prévision des inondations, alerte et gestion de crise, gestion de l'urbanisme, réduction de la vulnérabilité des enjeux et ralentissement des écoulements.

Sur la Commune de Fléac, deux sites d'implantation de repères de crues ont été identifiés :

Repère de crue			
Références cadastrales	Adresse	Type de support	Propriétaire du site
Section : AT Parcelle : 0008	La Guinguette de Fléac, rue du Tranchard	Restaurant	Pierre-Marie CHEVAILLIER
Section : AV Parcelle : 0163	12 impasse de l'Ecluse	Maison	Frédérique et Christian GUILLE

2) CULTURE : CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIEL D'EXPOSITION

A l'unanimité de suffrages exprimés par 22 voix pour, zéro contre et aucune abstention, le conseil a décidé **d'autoriser** Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention de prêt de matériel d'exposition.

M. Gérard BENGUIGUI, président de l'Association Juive d'Angoulême et de la Charente, a proposé de mettre à disposition de la Commune le matériel d'une exposition sur les «Justes parmi les Nations» de Charente du 02/06/2023 au 16/06/2023.

Cette exposition est composée de 14 panneaux appelés «Kakemonos», de 14 barres de tension en acier et d'un livret fourni à titre gratuit à hauteur d'une cinquantaine d'exemplaires. Elle sera assurée pour une valeur totale de 2 940 €.

3) DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS SOLIDARITÉ AU TITRE DE 2023

A l'unanimité de suffrages exprimés par 22 voix pour, zéro contre et aucune abstention, le conseil a décidé de solliciter un fonds de concours Solidarité auprès de GRANDANGOULEME au titre de 2023 pour les travaux d'isolation de l'hôtel de Ville.

Dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, il est prévu la réfection des façades Nord et Ouest, l'isolation des murs et la reprise du balcon de la façade Sud de l'Hôtel de ville (endommagé lors d'un orage de grêle).

Il est donc proposé de solliciter 5 000 € au titre de 2023 pour le projet précité sachant que le montant de ce fonds de concours ne peut excéder 5 000 €. Il viendra abonder au financement de ces opérations.

4) CORRESPONDANTS DE LA PROTECTION CIVILE - ÉLECTION DES MEMBRES - SUITE À DÉMISSION

Pour faire suite à la démission de M. Alain GOICHON, le 16 janvier dernier, conseiller municipal et membre élu pour la zone 6, il a été convenu de procéder à une nouvelle élection.

Après en avoir délibéré, le conseil a désigné **M^{me} CHEMINADE** en tant que correspondant protection civile sur la zone 6, suivant les résultats :

- 10 voix pour M^{me} PLAIN,
- 11 voix pour M^{me} CHEMINADE,
- 2 votes nuls.



M^{me} Cheminade - Photo CL

5) DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

A l'unanimité de suffrages exprimés par 22 voix pour, zéro contre et aucune abstention, le conseil a décidé de modifier le BP 2023 pour le budget principal de la Commune comme suit :

- Achat d'un chariot élévateur d'occasion, en prenant dans les dépenses imprévues (020) au profit du Centre technique (Op.278) pour un montant de 42 600 €;
- Intégration de frais de bornage, frais de notaire et frais d'acquisition foncière, en prenant dans les dépenses imprévues (020) au profit de l'ex RN141 CHAUCIDOU (Op.381) pour un montant de 3 520 €.





Point Finances

Après le débat d'orientation budgétaire du 27/02/2023, le Conseil Municipal du 27/03/2023 a été consacré aux finances de la commune avec l'adoption du compte administratif 2022, le vote des taux d'imposition et le vote du budget 2023.

1/ BILAN 2022

Voir graphiques 1 - 2 - 3

2/ BUDGET 2023 (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT CUMULÉS)

Voir Illustration 4

3/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter, pour l'année 2023, des taux de fiscalité locale identiques à 2022, soit :

- 55,20 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ;
- 62,69 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) ;
- 15,16 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

4/ SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2023

La commune organise chaque année une campagne de remontée des demandes de subventions pour le 31 janvier. Pour les retardataires, une session de rattrapage a lieu à la fin du mois d'août chaque année.

En 2023, au regard des sollicitations, un montant total de subventions aux associations de 248 522 € a été voté, réparti comme suit :

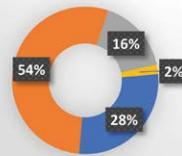
- Pour les Associations «Hors Commune» de 460 € (UNICEF) ;
- Pour les Associations Locales de 26 840 € (hors MJC) ;
- Pour les activités associatives diverses liées éventuellement par contrat à la Commune de 220 222,35 € (dont MJC) ;
- Pour la participation à la destruction des nids de frelons asiatiques : 1 000 €.

Au total, ce ne sont pas moins de 24 structures qui ont pu bénéficier de deniers publics pour contribuer à l'animation de la commune.

Voir tableau 5

Dépenses réelles de fonctionnement du budget 2022 : 3 300 734,73€

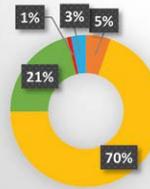
1



- Charges à caractère général (achat de matières et fournitures, services extérieurs)
- Charges de personnel (rémunérations et cotisations)
- Autres charges de gestion courante (indemnités d'élus, cotisations, revente, subventions, participations)
- Charges financières (intérêts des emprunts)

Recettes réelles de fonctionnement du budget 2022 : 3 646 691,03€

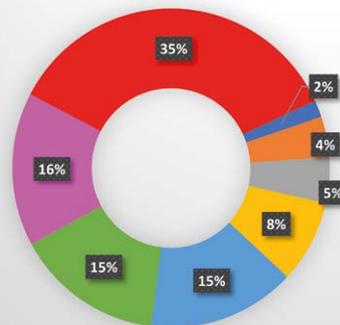
2



- Produits des services, du domaine et ventes diverses (restauration scolaire, périscolaire, bus scolaire, cimetière, marché)
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations (Etat, CAF, GrandAngoulême..)
- Autres produits de gestion courante (revenus des locations)
- Produits exceptionnels

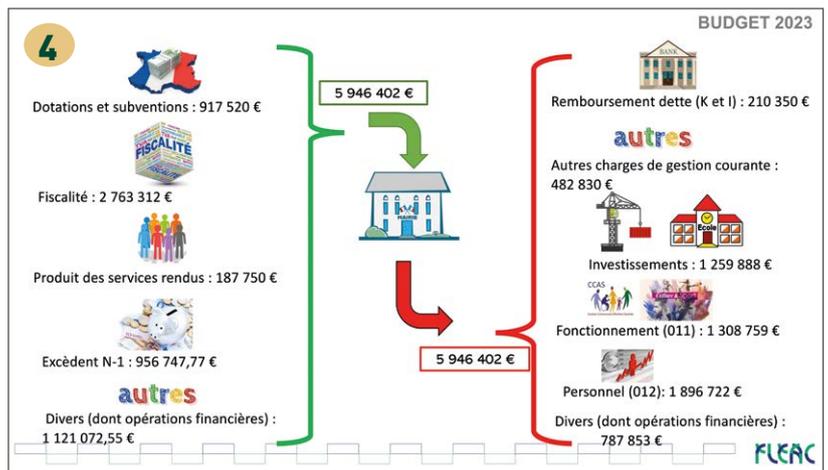
Dépenses réelles d'investissement : 564 822,11 €

3



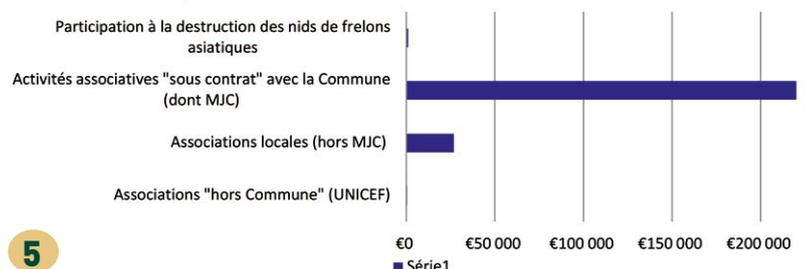
- Entretien des bâtiments communaux
- Etude Place Marktbreit
- Projets participatifs 2022
- Entretien du terrain de foot
- Dépenses liées à l'habitat social
- Acquisition de matériels
- Travaux de voiries et études préalables
- Opérations financières (remboursement emprunts en capital et opérations d'ordre..)

4



Répartition des subventions communales - 2023

5



Une unité de valorisation énergétique (ou incinérateur à déchets) sur le site de la poudrerie (SNPE) ?

Pour nous, c'est non !

✓ votre municipalité a présenté dès le début novembre 2022 une motion pour marquer son opposition au projet d'implantation par CALITOM d'un incinérateur à déchets sur le site de la poudrerie.

Dans cette continuité, et afin de faire entendre notre voix, votre conseil municipal a déposé le 10 mai 2023 une contribution à la concertation préalable engagée par CALITOM sur l'étude de création d'une telle unité. Dans notre dossier, nous déplorons la méthode employée par CALITOM, que nous qualifions de brutale, et renouvelons nos questionnements quant à la pertinence d'implantation d'une unité de cette ampleur en Charente, ne sachant pas à ce stade, si elle se justifie stratégiquement parlant, craignant l'impact qu'elle aurait sur notre territoire, notre santé, notre environnement, et n'ayant à ce jour aucune assurance sur la stabilité du modèle économique sur lequel elle se base.

Nous vous invitons à consulter notre dossier et ses annexes sur notre site internet : www.fleac.fr

Il vous est aussi possible de venir le consulter au format papier directement à l'accueil de la mairie.



M^{me} le maire et le conseil municipal restent mobilisés et vous assurent de leur plein engagement pour faire entendre la voix de Fléac sur ce sujet d'ampleur.

ECOCERT en cuisine

Fléac a fait le choix depuis 5 ans de faire valider son engagement dans une restauration collective durable, plus bio, plus locale et plus saine par un organisme indépendant reconnu, le groupe ECOCERT France, qui décerne un label et une attestation de conformité.

ECOCERT a créé le référentiel «En Cuisine» à destination des acteurs de la restauration collective. C'est un outil pour répondre à des enjeux de santé publique ; de transparence, de reterritorialisation et d'équité des filières ; de préservation de l'environnement, ainsi que favoriser l'éducation et la formation à l'alimentation durable, limiter le gaspillage alimentaire et les déchets, promouvoir les pratiques agricoles et alimentaires écologiques, limiter l'exposition aux polluants et favoriser une alimentation saine.

Ce référentiel fixe des critères exigeants liés aux enjeux qui permettent de garantir aux convives une cuisine qui s'inscrit totalement dans la démarche globale. Ces critères sont réunis dans 4 domaines : recours aux produits biologiques, le local et l'équitable, la qualité de nutrition et la gestion environnementale du restaurant.

Le label «En Cuisine» se décline sous la forme de 3 niveaux qui s'inscrivent dans un parcours qui cherche à valoriser les actions déjà entreprises mais également à en initier de nouvelles. Pour le niveau 1 le label prévoit 10 critères. Pour atteindre le niveau 2 s'ajoutent 10 nouveaux critères et encore 10 pour obtenir le niveau 3. Chaque année, un auditeur passe

une journée au sein de la cuisine pour contrôler la conformité de l'application des critères. Ensuite, une attestation de conformité, indiquant le niveau atteint ainsi que le pourcentage de produits bio utilisé dans les préparations culinaires, est délivrée. **Suite au dernier audit la restauration scolaire de Fléac a été confirmée au niveau 2 avec 64% de produits biologiques.** Exemple de critères du niveau 2 : au moins 40% de bio, au moins 8 composantes bio et locales par mois, au moins 2 ingrédients bio équitables, plus de 50% de cuisine à partir de produits bruts, gestion écologique de l'eau, gestion des déchets, limitation des plastiques et des détergents toxiques...

Pour la cuisine de Fléac, rendez-vous en septembre 2023 pour le prochain audit.

2023



NIVEAU 2

Label Ecocert «En Cuisine»

S'engager pour une restauration collective durable +bio +locale +saine
www.labelbiocantine.com

Demandez Angela !

Depuis le début de l'année, les victimes de harcèlement dans l'espace public peuvent trouver un appui dans les commerces qui s'impliquent dans ce dispositif mis en place par GrandAngoulême.

En demandant «où est Angela», la victime alerte le commerçant, qui peut ainsi la mettre en sécurité dans un endroit isolé, et appeler les services pertinents (proches, taxi, police...). Plus de 85 commerçants d'Angoulême, La Couronne, Ruelle et GondPontouvre sont déjà volontaires et une vingtaine d'entre eux a été formée.

Pour que l'on puisse les reconnaître, GrandAngoulême a créé ce macaron qui équipe leur vitrine.



Fibre Orange

La commune de Fléac a accueilli vendredi 12/05 une permanence d'Orange sur le déploiement de la Fibre.

En parallèle de cette permanence, M^{me} le Maire recevait en mairie le Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de la Charente pour faire un point d'étape. Il ressort que grâce aux efforts de la municipalité et de l'opérateur Orange depuis fin 2022 :

- ▷ 90% des logements raccordables de la commune sont désormais raccordés à la Fibre
- ▷ 103 logements ont été raccordés depuis le 01/01/2023
- ▷ 70 logements supplémentaires devraient être raccordés d'ici le 01/09/2023 .

La programmation par Orange des raccordements du second semestre sur l'ensemble du territoire de l'agglomération sera établie à la rentrée.



Canicule

Pour préserver votre santé, faites-vous connaître !

Chaque année, le dispositif de prévention des risques liés aux vagues de chaleur est activé dès le début de l'été. Il est destiné à apporter conseil et assistance aux personnes les plus exposées. Pour faciliter l'intervention des services, en cas de déclenchement du plan d'alerte par la Préfecture, les personnes âgées, handicapées, vulnérables ou isolées sont invitées à se faire inscrire en mairie. Les données recueillies sur un registre dédié au plan restent bien sûr confidentielles. Les personnes déjà inscrites peuvent communiquer les changements survenus depuis leur précédente inscription.

Contact : 05 45 91 04 57 | mairie@fleac.fr

Soyons tous vigilants en cas de fortes chaleurs, seniors, enfants, bébés, adultes à la santé fragile :

- ▷ boire de l'eau fréquemment (1,5 l/jour)
- ▷ éviter de sortir aux heures les plus chaudes et préférer l'ombre
- ▷ maintenir son logement frais en fermant fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit
- ▷ hydrater ou ventiler son corps et se tenir le plus possible dans des endroits frais
- ▷ en cas d'inquiétude, demander conseil à son pharmacien ou son médecin

Et soyons solidaires de nos voisins en prenant de leurs nouvelles !

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU : 15 - Pompiers : 18

Centre d'hébergement d'urgence : 115

Contact : [Canicule info service 0800 06 66 66](tel:0800066666) (appel gratuit)

www.meteo.fr

[#canicule www.social-sante.gouv.fr /canicule](https://www.social-sante.gouv.fr/canicule)



Collectif des Citoyens indignés - COCIP

*Fin octobre,
coup de tonnerre
dans la presse locale...*

CALITOM VEUT INSTALLER UN INCINÉRATEUR GÉANT SUR LE SITE SNPE !

L'info circule aussitôt : 120 000 tonnes de déchets par an issus de toute la Charente, mais aussi de Libourne, de Jonzac... vont brûler au milieu des populations en dégageant des produits hautement toxiques : dioxine, CO2, métaux lourds...

Des norias de camions vont circuler jour et nuit pour alimenter le monstre !

La mairie de Fléac réagit aussitôt, un Collectif de Citoyens Indignés par ce Projet se forme, puis s'organise en association. Le COCIP relaie l'information (affiches, tracts, présence sur les marchés, courriers puis intervention auprès de Calitom, des élus, contacts avec les associations environnementales, pétition...).

Aujourd'hui, devant l'apathie ou l'accord des autres communes, même les plus proches, il faut continuer l'action : un site internet va être ouvert pour une information plus généralisée et étoffée, un groupe de médecins va travailler sur les incidences graves du projet pour la santé de tous (cancers avérés, maladies respiratoires chez les enfants, œufs de vos poules contaminés...), une action juridique est même envisagée.

REJOIGNEZ-NOUS :

COCIP - MJC de Fléac

cocip1617@gmail.com

05 45 23 84 45 | 06 17 60 90 67



Rappel à propos des nuisances sonores



Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte «atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité».

Et cela, de jour comme de nuit.

Or, il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir-vivre.

En application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- **Les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis :**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés :**
de 10h à 12h

Les travaux bruyants réalisés à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés effectués sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits du lundi au vendredi de 20h à 7h (sauf dérogations), les dimanches et jours fériés (sauf les «interventions d'utilité publique d'urgence»).

ATTENTION !

Cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps qu'on le veut dans les horaires autorisés.

Emmaüs

Un grand MERCI à tous les donateurs qui ont répondu présents lors de la COLLECTE EMMAÜS du dimanche 14 mai. Encore une fois, vous avez été fidèles au rendez-vous et le camion était plein !

Un merci tout particulier à ceux qui ont pensé à apporter leurs dons nettoyés, bien emballés, dans des contenants solides ou même dans des housses de protection pour certains vêtements !

La prochaine collecte aura lieu d'ici la fin d'année. Pensez à surveiller le Facebook de Fléac, les panneaux lumineux du centre commercial et de Bois Renaud, les affichages dans les quartiers et le quotidien local pour en connaître la date. A VOS CARTONS !

Pour rappel, meubles et objets encombrants sont enlevés à domicile, sur rendez-vous pris directement avec Emmaüs au 05 45 67 19 56.



Le Géronto'Challenge

Le 16 mai 2023, a eu lieu le Géronto'Challenge, une compétition sportive inter EHPAD proposée chaque année par l'ASEPT et co-organisée avec la MSA.

Cette année, c'est l'EHPAD du Haut bois de Fléac qui s'est chargé de l'organisation de l'évènement et de l'accueil des différentes structures.

Les résidents de Fléac ont donc mis la main à la pâte pour réaliser les décorations de tables et les cinq participants se sont entraînés pour les épreuves chaque semaine.



Le séjour «Découvre ma région»



Avant le mois d'avril, les résidents de l'EHPAD du Haut bois de Fléac sont partis dans le Loiret à la rencontre des résidents de la structure de Sully-sur-Loire afin de visiter leur région.

Avant le grand départ, des échanges épistolaires et des visioconférences ont été réalisés dans le but de créer des premiers échanges.

De nombreuses sorties ont été partagées entre les deux EHPAD durant quatre jours.

GrandAngoulême habitat

Baromètre de GrandAngoulême Habitat pour le mois de mars 2023 qui fait état du nombre de contacts reçus par commune et du nombre de RDV personnalisés avec un technicien.



2, RUE JEAN MERMOZ À ANGOULÊME

UN LIEU UNIQUE DÉDIÉ
À L'AMÉLIORATION DE
VOTRE HABITAT

05 86 07 20 66

www.grandangouleme.fr



ACQUÉRIR



AMÉLIORER



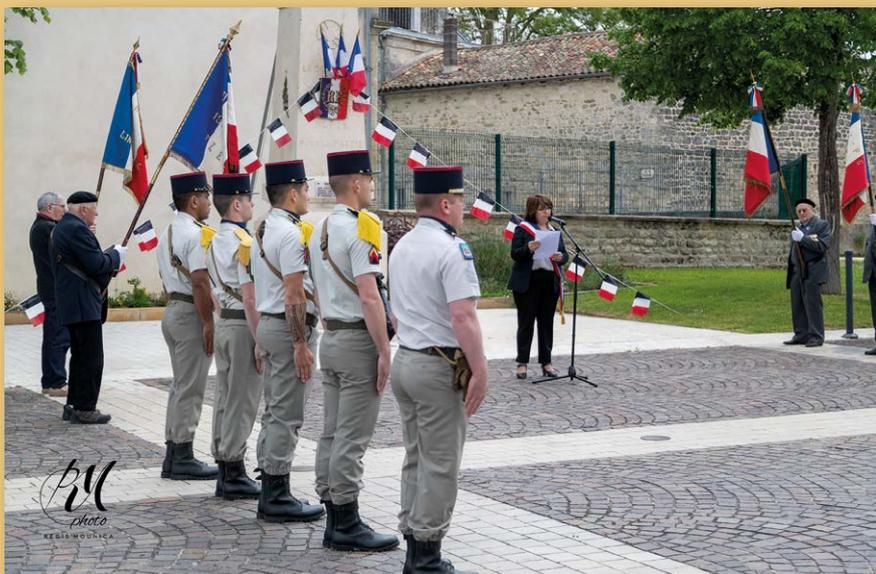
ADAPTER



INVESTIR



Retour en images



Cérémonie du 8 mai



Tapis rouge pour les services techniques



Isolation des bâtiments communaux



Rénovation des toilettes publiques



Gagnant du concours de dessins



Travaux école



Fleurissement de la mairie

Retour en images



Distribution des équipements tri déchets



Inauguration des boîtes à livres



MARCHÉ DE PRINTEMPS

Le dimanche 16 avril, afin de continuer dans notre démarche de mettre en valeur les producteurs locaux, nous avons eu le plaisir de vous proposer un marché de printemps.

En plus de nos producteurs habituels, nous étions heureux d'accueillir des fleuristes, des producteurs de pineau et cognac, de bières, de farine, de gâteaux, de confiserie, de la déco intérieure, une couturière, un créateur de bijoux, une créatrice de sacs & pochettes, un réparateur de vélo, l'association COCIP et aussi nous avons été ravis d'avoir eu une exposition de vieilles voitures.

Merci aux intervenants, producteurs pour cette manifestation ; aux Fléacoises et Fléacois d'être venus nombreux ce dimanche et à la municipalité d'avoir offert le café aux exposants.

Les producteurs présents ont été sensibles à l'intérêt que vous portez à leur travail et vous en remerciant.



Conseil Municipal des Enfants

Les jeunes conseillers ont du cœur

Comme chaque année, les enfants des conseils municipaux de Fléac et de Linars se sont retrouvés le samedi 4 mars 2023 devant la grande surface de Linars pour la collecte nationale en faveur des restos du cœur.

Bonne humeur et météo favorable ! La journée s'annonçait bien !

Ils se sont relayés par petits groupes de 9h à 19h, encadrés par des élus adultes.

Cette action importante fait partie de l'agenda des jeunes conseillers qui chaque fois se mobilisent en nombre. C'est également l'occasion de rencontrer leurs homologues de Linars et d'échanger sur les projets de chacun.

Les jeunes ont collecté 662 Kg de denrées, produits d'hygiène... Semblablement identique à l'an dernier.



Opération «Fléac propre»

Samedi 1^{er} avril, une nouvelle opération « ville propre » a réuni les jeunes conseillers du CME (Conseil Municipal des Enfants). Comme en septembre dernier, la météo, très perturbée, n'a pas empêché la motivation des jeunes.

Trois secteurs de la commune ont été nettoyés.

La Coulée verte, la Voie Romaine et la Martine, une autre équipe pour le

cimetière, la Cerisaie et le Bois de la Vergne, et enfin la dernière pour l'Esplanade, le stade et l'école.

Nos volontaires, toujours accompagnés des services techniques, ont ramassé globalement moins de déchets que l'an dernier.

Avec toujours quelques trouvailles improbables : cigarettes électroniques, casseroles, CD et même une enceinte radio !

Nous avons ensuite retrouvé les équipes de Linars pour pique-niquer, malheureusement encore à l'intérieur !

Mais la prochaine fois sera certainement la bonne.

Un très grand merci aux services techniques ainsi qu'à Isabelle Jubeau qui se mobilisent chaque fois pour encadrer cette action.



Commémoration à La Braconne

Le 5 mai 1943, six résistants charentais, âgés de 20 à 45 ans, sont fusillés dans une clairière de la forêt de La Braconne par un peloton d'exécution allemand composé de soldats SS.

Le 15 janvier 1944, dix autres, âgés de 27 à 45 ans, subissent le même sort.

Les corps sont enfouis dans deux fosses creusées à proximité du lieu d'exécution.

En septembre 1944 les corps sont rassemblés au camp militaire que l'armée allemande avait occupé à proximité de la clairière. Les corps des fusillés de janvier seront inhumés dans les cimetières de leur commune d'origine, les autres seront enterrés ensemble à Saint-Michel.

Le 13 janvier 1946 est inauguré dans cette clairière le monument destiné à perpétuer leur souvenir.

2023 marque le 80^{ème} anniversaire de la fusillade du 5 mai 1943.

L'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne (ASFB) a convié les communes de Brie, Saint-Michel, Ruelle et Fléac à cet hommage. Les enfants des conseils municipaux de ces quatre communes étaient présents, pour dire chacun à leur manière l'importance de ce devoir de mémoire.

Merci à tous ces jeunes pour leur participation exemplaire, et merci également à Michèle Dessendier, présidente de l'association, pour l'organisation de cette très émouvante cérémonie.

N'oublions jamais.



Voici le texte écrit par nos jeunes élus et lu par deux d'entre eux lors de cette cérémonie.

«Nous, enfants de Fléac, qui ne connaissons la guerre qu'à travers les récits de nos grands parents, sommes tristes pour toutes ces familles qui ont souffert et pour ces hommes et femmes qui sont morts.

Nous, enfants de Fléac, qui n'avons pas connu la guerre, sommes fiers de ces résistants qui se sont battus pour notre liberté.

Nous, enfants de Fléac, remercions enfin ceux qui se sont battus et qui se battent encore au quotidien pour que nous vivions en paix aujourd'hui.»

16^{ème} Soirée en faveur de l'UNICEF - Vendredi 31 mars 2023

Chaque année, un atelier artistique est proposé aux enfants inscrits au périscolaire.

Dans le cadre de ce festival annuel «Périscolaire maternel et élémentaire», la salle des fêtes a accueilli cette année pas un mais deux spectacles : un spectacle intergénérationnel «Chants et danses» avec la participation des enfants du périscolaire maternel et un spectacle «Art du cirque» avec la participation des enfants du périscolaire élémentaire.

Ces représentations étaient portées :

Par **Maryline AMBLARD** de l'Association «Les Rabalbots» accompagnée par La chorale du Club des aînés.



Les enfants étaient très heureux de nous montrer le travail accompli.

Cette soirée a permis de récolter la somme de 1055.80 € qui sera reversée intégralement à l'Unicef.

Son délégué départemental, Henri Bourbon, était particulièrement satisfait et commentait que «Fléac est la seule Ville Amie des Enfants qui organise une telle soirée de solidarité en faveur de l'Unicef».

Cette soirée permet de tisser du lien social et promeut les relations intergénérationnelles, objectifs et valeurs de notre belle commune.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont oeuvré à la réussite de cet évènement :

Bénévoles, Personnels municipaux administratifs et techniques, Elus, Directeur de l'école, et bien sûr les Membres de l'UNICEF de la Charente, à la plus grande satisfaction des parents qui sont venus nombreux apprécier ces spectacles.



Par **Céline BAUDRY**, animatrice de l'Association «Planche de cirque».



Concert avec la chorale de Guez de Balzac

Le 11 mai, à la salle des fêtes, la chorale des élèves de Seconde et de Première - option musique - du lycée Guez de Balzac, a présenté son projet musical «Comment en est-on arrivé là».



90 élèves, dirigés par leur professeur de musique, le fléacois Jean-Luc Hénin, ont interprété 15 chansons du répertoire de David Sire. Ce dernier les accompagnait à la guitare, en compagnie d'élèves de l'enseignement de spécialité musique du lycée, ainsi que de M. Veillon, professeur de français.

Le concert fut chargé d'émotion, avec l'interprétation d'une chanson par une jeune Ukrainienne, réfugiée en Charente.

La Flow Vélo

Aux portes du Sud-Ouest, cette véloroute chic et bucolique, longue de 350 km, relie Le Lardin-Saint-Lazare en Dordogne à l'île d'Aix en Charente-Maritime. Après une incursion dans le Parc Naturel Régional du Périgord Limousin, elle rejoint Angoulême pour ensuite flirter avec le fleuve Charente, dans un décor de vignes. Au fil de l'eau, Cognac, Saintes, Rochefort sont autant d'étapes «d'Art et d'Histoire»... avant d'embarquer pour l'île d'Aix, perle de l'estuaire.

Inspirez, respirez, pédalez... sur la Flow Vélo®. Bon voyage !

DECOUVRIR LA FLOW VÉLO en famille ou entre amis

Au fil de l'eau, des villages et vignobles, La Flow Vélo est un itinéraire vélo de 350 km. En selle, pour explorer les trésors des Charentes et de la Dordogne !

Où pouvez-vous emprunter La Flow Vélo dans votre commune ?
Coulée Verte



Les + de l'itinéraire

- ◆ La balade bucolique le long de la Charente
- ◆ Une promenade sécurisée, idéal en famille !



On profite

- ◆ Gastronomie
- ◆ Nature
- ◆ Patrimoine artisanal
- ◆ Patrimoine culturel

Crédits : Sébastien Laval



Chiffres clés

- ◆ Créé en 2018
- ◆ 350 km d'itinéraire cyclable
- ◆ 60% de l'itinéraire en voies vertes ou pistes cyclables
- ◆ 2 itinéraires connectés
- ◆ 3 départements traversés



A tester

- ◆ Pub les Gabarriers (Saint-Simon)
- ◆ Chocolaterie Letuffe (Trois Palis)

Activités

- ◆ Le bain des dames (Châteauneuf-sur-Charente)
- ◆ Parcours de géocaching (Saint-Simon)

Echappée à la journée, vers Châteauneuf-sur-Charente

Sitôt rejoint le village de Trois Palis et sa petite église romane du 12e siècle Classée Monument Historique en 1886, faites un bref arrêt à la Chocolaterie LETUFFE. En selle, vous voilà partis en direction de Saint-Simeux, pour filer jusqu'au pont où vous dominerez la vallée et aurez une vue sur les anciennes pêcheries aux anguilles et le moulin à eau. Comme des airs de carte postale, vous enchaînez ensuite votre périple vers Mosnac. À quelques coups de pédales de votre arrivée et du centre de Châteauneuf-sur-Charente, vous voilà au bain des Dames, propice à la flânerie et à la contemplation... (50 km l'aller-retour)

retrouvez plus d'infos sur le site internet : laflowvelo.com

Un petit clin d'œil sur l'Association Art et Musique



- Pour la fête de la musique, la chorale a chanté le mercredi 21 juin à 18h en l'église Notre Dame de la Route à Saint-Yrieix, une prestation vocale et instrumentale autour des musiques de films.

- Participation au week-end associatif de Fléac le **samedi 24 juin**, l'après-midi.

- **A la rentrée, deux concerts en octobre et novembre :**

▷ Le **dimanche 22 octobre** : concert en l'église Notre-Dame de Fléac au profit de l'Association «VMEH».

▷ Le **dimanche 5 novembre** : concert en l'église d'Asnières-sur-Nouère.

Annette Durand et l'ensemble des choristes souhaitent à toutes et à tous un bel été, ensoleillé mais pas trop chaud...

Dansedelam Et si on dansait...

L'association Dansedelam existe depuis 2019 sur la commune de Fléac. Elle propose des ateliers de danse collectifs, pour les adultes, tous les mercredis de 18h30 à 20h à la MJC Serge Gainsbourg et des ateliers de danse parents enfants 1 samedi par mois de 11h à 12h.

Elle intervient également en structures (EHPAD, centres de loisirs, structures petite enfance) et à domicile en individuel sur demande.

Cette danse ne nécessite aucune technicité. Elle permet de libérer les tensions corporelles et les émotions en laissant son corps mener la danse, et en ne lui imposant ni contrainte chorégraphique, ni beauté, ni perfection.

C'est s'autoriser à **ÊTRE** plutôt qu'à **FAIRE**.

Je vous accompagne par la voix pour vivre l'instant présent.

Alors, venez nous rejoindre pour un moment rien que pour vous, loin des contraintes du quotidien.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au **06 66 19 77 35**.

▷ **FB dansedelam**

▷ **Site dansedelam.fr**

▷ **Google dansedelam** si vous souhaitez consulter les avis des pratiquants.

Reprise des ateliers mi-septembre.

A très bientôt pour une danse !



Carnaval



La seconde édition du Carnaval organisée par l'EVS MJC S. Gainsbourg, en partenariat avec les trois associations de Parents d'élèves de Fléac (APE), de Linars (AIPÉL) et de Saint-Saturnin (la Passerelle), s'est déroulée cette année le vendredi 07 avril 2023 sur la commune de Saint-Saturnin.

Au préalable, les enfants des trois écoles, au sein de chaque accueil périscolaire, ont participé à la réalisation d'un char ayant pour thématique «la Charente».

Contrairement à l'année dernière, le beau temps a permis à plus de 250 personnes de défiler, déguisées pour la plupart, dans les rues, accompagnées par la Fanfare Ouest pour l'ambiance musicale et festive.



Concours de déguisements et de chars, dégustation de barbe à papa, popcorn et boissons, le tout offert par les associations des parents d'élèves et apéritif par la Mairie de Saint-Saturnin.



Déclics'Events

Cette année, pour notre 3^{ème} édition du marathon photo organisé par Déclics'Events, les 3 thèmes proposés aux participants étaient, heurtoir, symétrie et insolite.

Les grands gagnants de cette édition sont **Vincent Boirie** de Pessac pour sa photo sur le thème heurtoir, **Muriel Aloyer** de Pessac pour sa photo sur le thème symétrie, **Marianne d'Azemar** de Cognac pour sa photo sur le thème insolite.

Le prix jeune a été attribué à **Nathan Pons** de Douzat et le prix de la ville de Fléac à **Isabelle Leroy** d'Angoulême.

Bravo à ces gagnants et merci aux participants.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine !



DECLICS'EVENTS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS
PHOTOGRAPHIQUES

La Plume et le Masque



Pour son 20^{ème} anniversaire, la Compagnie théâtrale de Fléac LA PLUME ET LE MASQUE a fêté le 22 avril 2023 ses 20 années de créations : émotion et joie étaient au rendez-vous pour les 65 comédiens qui se sont succédés au sein de la troupe.

Bonheur aussi d'avoir animé pendant 17 ans des ateliers Enfants (7 à 11 ans) et Ados (12 à 17 ans) qui malheureusement n'ont pas survécu à la crise sanitaire ; aussi je formule le vœu de renouer avec ces 2 ateliers à condition que les candidats filles et garçons désirent découvrir cet art magique qu'est le THÉÂTRE.



Adhésion : 16 € l'année, plus une participation de 8 € mensuelle.

Répétitions : les MERCREDIS salle des Fêtes de FLEAC de 14h à 15h30 pour les 7/11 ans et de 15h45 à 17h45 pour les 12/17 ans.

Contact : Jean Pierre XAVIER, Président de l'Association et metteur en scène, au 06 27 64 16 37 ou par mail : bjpxavier@wanadoo.fr

La Fléacoise - Nordic Fléac

L'association Nordic Fléac et la section des randonneurs de la MJC de Fléac organisent avec la participation de la Mairie de Fléac une balade semi-nocturne dînatoire le samedi 19 août 2023.

Nous vous proposons 2 parcours libres de 8 et 3,5 km avec 3 départs au choix : 19h, 19h30 et 20h.

Vous pouvez vous inscrire en précisant votre heure de départ au 06 14 43 01 39 ou au 06 10 40 53 19 et sur l'adresse mail nordicfleac16@gmail.com

Tarif unique de 10 euros.

Rendez-vous à la salle des fêtes de Fléac.

Venez nombreux pour cette 3^{ème} édition !



Les Petites Marmottes

Contact : Isabelle Lepers 06 19 88 31 97

Places disponibles au 1^{er} septembre 2023 : Célia Deliquet 06 59 18 96 59 → 1 place

Ce premier semestre 2023 a bien occupé nos petites marmottes.

Des activités manuelles chez les ASMAT (Fête des mamies, Pâques, Fête des mamans et des papas).

Des sorties à la ludothèque, à la médiathèque, à la MJC.

Des séances de motricités...



Nordic Fléac : une belle rando à Archiac

Le jeudi 23 mars 2023, les marcheurs de Nordic Fléac se sont rendus à Archiac en Charente Maritime.

Au programme de la journée pour nos 30 participants :
Le matin : Après un petit-déjeuner pris ensemble au départ de St-Eugène, deux randonnées de 9 et 5 km attendaient les randonneurs pour une découverte des abords d'Archiac.

Le midi : repas au restaurant d'Archiac.

L'après midi : Après un passage à la maison de la vigne et des saveurs, visite guidée de la tonnellerie Allary.

Cette journée mêlant sport, gastronomie et découverte des savoirs faire régionaux a été appréciée de toutes et tous.



Les Jardins de Maia

Créé en 2001 et devenu établissement de Croix-Rouge Insertion en 2012, Maia & Charente se situe au cœur de l'économie solidaire et du développement durable en développant actions sociales, économiques et environnementales.

Les Jardins de Maia produisent à St-Yrieix-sur-Charente des légumes biologiques, forment des salariés intervenant à toutes les étapes (du semis à la récolte et à la vente) et collaborent avec des acteurs locaux engagés.

Nous proposons sous la forme d'abonnement des paniers de légumes biologiques à partir de 10€50 ! Toutes les semaines venez chercher vos légumes frais à nos différents points de collecte (Hiersac, St-Yrieix et Angoulême).

Pour plus d'information contactez-nous directement par courriel, nous vous donnerons toutes les informations nécessaires.



Tél. : 05 45 68 93 75
 Courriel : jardindemaia.cri@croix-rouge.fr

Adresses postales :
 7 impasse Moulin de l'Escalier
 16400 LA COURONNE
 233 bis route de Royan
 16710 St-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Paniers de légumes en Charente



MISSION

Promouvoir une consommation locale, bio, solidaire et en recréant du lien de proximité.
 Croix Rouge Insertion s'engage dans l'accompagnement, l'encadrement des salariés en transition professionnelle sont réalisés par 12 salariés permanents avec un seul objectif vous proposer des produits en circuit court.

ADHÉSION

Ce service comprend :
 • L'adhésion à l'association Maia & Charente
 • L'adhésion au réseau Cocagne
 • La mise à disposition des paniers
 • Une réduction commerciale sur nos produits de -20% pour toute commande par mail, ou achat sur le marché
 Le paiement s'effectue le premier mois de chaque année et est dégressif en fonction des trimestres.

NOTRE HISTOIRE

Créé en 2001 et devenu établissement de Croix-Rouge Insertion en 2012, Maia & Charente se situe au cœur de l'économie solidaire et du développement durable en développant actions sociales, économiques et environnementales.

Notre chantier d'insertion sur l'année 2022 a accueilli et accompagné 88 salariés en parcours sur nos 4 activités (maraîchage biologique, entretien des espaces verts, transport et logistique) sur un parcours d'insertion de 2 ans.

Les Jardins de Maia produisent en Charente des légumes biologiques, forment des salariés intervenant à toutes les étapes (du semis à la récolte et à la vente) et collaborent avec des acteurs locaux engagés.

Formules

ADHESION ANNUELLE DE 22€

PETIT PANIER

10€50

Sélection de 4/5kg de légumes de saison, idéal pour 2 personnes



MOYEN PANIER

13€

Sélection de 5/6kg de légumes de saison, idéal pour 4 personnes



GRAND PANIER

17€

Sélection de 6/7kg de légumes de saison, idéal pour 6 personnes



>>> NOS TROIS POINTS DE COLLECTE >>>



MARCHÉ DE HIERSAC
 MARDI 8H45 À 12H00
 Place Louis Lariou
 16290 HIERSAC



MARCHÉ A LA FERME
 JEUDI 14H00 À 18H00
 233bis route de Royan
 16710 St YRIEIX



MARCHÉ VICTOR HUGO
 VENDREDI 7H30 À 12H15
 Place Victor Hugo
 16000 ANGOULÊME



Vie associative

Club de sculpture sur pierre et de modelage en terre

Une belle année d'activité créatrice

Situé dans la cour du doyenné (grand porche à gauche de l'église), l'atelier de sculpture accueille ses adhérents :

- Mardi : 10h30 → 15h30 et 20h30 → 23h00,
- Jeudi : 9h00 → 14h00
- Samedi : 14h30 → 18h00.

Les effectifs ayant doublé cette année, l'investissement de chacun permet de garder active la philosophie de transmission de savoir et un montant faible de cotisation.

Venez nous rencontrer sur les créneaux d'ouverture où tous les niveaux et les styles se côtoient. Les après-midi portes ouvertes et le week-end du concours de peinture nous ont permis de faire partager ces activités passionnantes.

Le président, Jean-François GOUYOU



Journée intergénérationnelle - 19 avril 2023

Le «bien manger» cimenter les liens intergénérationnels à Fléac !



Lors des vacances de Printemps 2023, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont pu rencontrer nos seniors Fléacois et ainsi partager avec eux des temps d'activités tels que le jardinage, la cuisine, la lecture de contes, un temps de repas.

Ayant pour objectif de renforcer des liens sociaux, ces rencontres intergénérationnelles, très appréciées des enfants et des équipes d'animation, seront régulièrement organisées avec nos seniors.

Des anciens et les enfants de l'accueil de loisirs ont pu, grâce à la collaboration entre la MJC Serge Gainsbourg et la Municipalité, deviser autour d'un repas bio à l'école.

Les plus jeunes se sont nourris du savoir des anciens. Quant à ces derniers, ils ont certainement éprouvé une grande satisfaction en constatant l'appétit de savoir des générations montantes mais pas que !



Ces vacances se sont clôturées lors d'une grande kermesse mêlant tous les enfants et parents de l'Accueil de Loisirs autour de jeux récréatifs, dans la bonne humeur.

Tarot fléacois

Le club de tarot de Fléac va continuer ses activités pendant les mois de juillet et août. Les personnes intéressées par cette activité seront les bienvenues, les mercredis soir à partir de 20h30.

Afin de vous faire découvrir l'association, vous serez accueillis gratuitement pendant cette période.

Pour ce faire veuillez contacter le 06 32 99 57 94 avant 18h.

Un second tournoi pour l'année 2023 est prévu le samedi 30 septembre est ouvert à toutes les personnes ayant une bonne pratique du tarot.

Le président, Michel AVRIL



État civil Fait le 31/05/2023

Naissance :

Néant

Mariages :

- SCHERRER Thierry
et VINCENT Nadine
- NORMAND Maxime
et MERCIER Emilie

Décès :

- GAUTHIER Cédric
- AGOSTA Jean-Claude
- DRUGEON Monique
- AUXIRE Jean
- LAFRAIS Josiane
- VIROULAUD Marie
- NAUCHE Micheline
- DEFOULOUNOUX Henriette
- MEGHRICHE Jean
- REMACLE Voltaire
- BOURNAUD Alain

Agenda

Vendredi 14 juillet

- Spectacle des Soirs Bleus,
repas partagé, food truck,
concert Nutbush.
À partir de 19h - Esplanade

Vendredi 21 juillet

- MJC - Ciné plein air
À partir de 21h30

Dimanche 23 juillet

- Visite nocturne de l'Église de Fléac

Vendredi 4 août

- Marché des Producteurs de Pays
Esplanade

Samedi 5 août

- Concert Quintet Ris
au profit de France Alzheimer
Participation libre - Château

Samedi 19 août

- MJC section randonnée pédestre
& Nordic Fléac - La Fléacoise
Balade semi-nocturne d'natatoire

Début septembre (date non confirmée)

- Tennis club de Fléac
Tournoi caritatif
«Les raquettes de l'espoir»

16/17 septembre

- Journées du Patrimoine
«Fléac au fil du temps»
Exposition de rue

Il y aura aussi des animations surprises tout au long de l'été.

Mots croisés

Auteur : Michèle Itant

Problème n° 292

Solution dans
le prochain numéro



Tous à table

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

VERTICALEMENT

- 1 - Pot-au-feu flamand.
- 2 - Poème mis en musique ; Pronom.
- 3 - Avec un «e», on avait une main ; Viande bouillie avec des légumes variés.
- 4 - Approuvé peut-être ; Groupe humain isolé.
- 5 - Estuaire breton ; Taux effectif global.
- 6 - Démonstratif ; Vague au stade.
- 7 - Elle est numérotée ; Association manquée.
- 8 - Sensible ; Femme sans rivale.
- 9 - Préfixe égalitaire ; Celui d'avant ; Pour un courrier proche.
- 10 - Du veau en sauce blanche.

HORIZONTELEMENT

- I - Ragoût de bœuf au paprika.
- II - Viande cuite à l'étouffée ; Céréale tropicale.
- III - Interjection ; Peintre italien.
- IV - Bœuf bouilli aux oignons et vin blanc.
- V - Symbole du cuivre.
- VI - Viande au bouillon avec légumes.
- VII - Elle a ses maîtresses ; Symbole du xénon.
- VIII - Ragoût d'origine nord-africaine.
- IX - Oublie ; Ragoût de lièvre au vin.
- X - Se plante sur le green ; Plante à moutarde.

Solution du numéro 291

Teintes et couleurs

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	M	E	R	A	U	D	E		O
II		I	R	U	N		B	L	E	U
III	M	E	M	B	R	U		U	B	T
IV	O	L		I	U	O		L	E	R
V	U		D	S		J	A	U	N	E
VI	T	E	E		S	A	C	H	E	M
VII	A	R	D	O	I	S	E			E
VIII	R	I	A	N	S		R	O	C	R
IX	D	E	I		S	A	B	L	E	
X	E		N	O	I	S	E	T	T	E